

NOTE SYNTHETIQUE

SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2016

L'article 107 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

DONNÉES SYNTHÉTIQUES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – ANNÉES 2014 ET 2015

1/ Population

Population totale : source INSEE

2014	2015
20 114 hab	20 037 hab

Population DGF:

2014	2015
22 578 hab	22 517 hab

2/ L'analyse des ratios :

❶ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
248 €	230 €	238 €	244 €

❷ Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
246 €	270 €	256 €	288 €

En 2015, les RRF sont devenues supérieures aux DRF grâce à une gestion budgétaire rigoureuse.

❸ Produit des impositions directes / population :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
52 €	134 €	60 €	144 €

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière, cela tient à la baisse de population d'une part mais aussi à la revalorisation des bases de fiscalité et de l'augmentation des taux.

	Bases effectives 2014	Bases effectives 2015	% évolution
Taxe habitation	21 692 832	22 434 518	+ 3.42
Taxe foncière bâtie	19 772 170	20 083 703	+ 1.58
Taxe foncière non bâtie	1 531 923	1 546 540	+ 0.95
Cotisation foncière des entreprises	7 356 348	7 479 646	+ 1.68

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la collectivité en 2015 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de la CCAVM et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases les taux moyens nationaux) est de **43 %**, ce qui démontre **une fiscalité maîtrisée**.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la Communauté de Communes.

⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
50 €	76 €	67 €	72 €

Ce ratio évalue l'investissement de la collectivité réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, ainsi que tout autre instrument de travail durable. Entre 2015 et 2014, le niveau d'investissement reste sensiblement identique.

⑥ Encours de la dette/population :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
100 €	154 €	164 €	162 €

L'augmentation observée entre 2014 et 2015 s'explique par le recours à de nouveaux emprunts d'un montant de 1 081 527 € en 2015, servant à financer notamment la construction de la crèche de CUSSY LES FORGES, ainsi que la voirie du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon ».

Année	Amortissement	Intérêt	Annuité	Encours
2016	156 064.65	64 472.63	220 537.28	2 792 567.88
2017	757 521.39	56 879.56	814 400.95	2 636 503.23
2018	159 010.41	49 399.76	208 410.17	1 878 981.84
2019	152 915.73	44 080.13	196 995.86	1 719 971.43
2020	131 211.86	41 390.24	172 602.10	1 567 055.70
2021	132 153.80	37 686.84	169 840.64	1 435 843.84
2022	133 118.43	34 027.09	167 145.52	1 303 690.14
2023	134 105.26	30 346.05	164 451.31	1 170 571.61
2024	135 114.78	26 685.70	161 700.48	1 036 466.35
2025	136 147.53	22 918.10	159 065.63	901 351.57
2026	137 204.11	19 170.15	156 374.26	765 204.04
2027	127 488.44	15 398.86	142 887.30	627 999.93
2028	128 312.37	11 905.56	140 218.03	500 511.49
2029	129 154.41	8 354.98	137 509.39	372 199.12
2030	103 339.96	5 965.26	108 305.22	243 044.71
2031	57 932.97	2 380.50	60 313.47	139 704.75
2032	19 826.32	1 509.68	21 336.00	81 771.78
2033	20 231.88	1 104.12	21 336.00	61 945.46
2034	20 645.72	690.28	21 336.00	41 713.58
2035	21 067.86	268.14	21 336.00	21 067.86

L'encours de la dette représente la somme que la collectivité doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 9 emprunts dont un à taux variable indexé sur le livret A. Tous les autres sont des emprunts à taux fixe.

Ces taux garantissent à la collectivité une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible.

⑦ Dotation d'intercommunalité / population :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
18 €	27 €	13 €	21 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la Dotation par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
13 %	32 %	15 %	32 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑨ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2014		2015	
CCAVM	Moyenne nationale	CCAVM	Moyenne nationale
107 %	Inconnue	98 %	Inconnue

Ce ratio s'améliore et s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la collectivité peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt. On constate une légère amélioration de ce ratio.

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2015

Budget principal CCAVM	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	1 784 034,95	2 533 248,20	5 007 337,05	5 184 450,70	6 791 372,00	7 717 698,90
Résultat n		749 213,25		177 113,65		926 326,90
Intégration Résultat n-1	426 838,96			115 718,99		542 557,95
Résultat définitif		322 374,29		292 832,64		615 206,93
Reste à réaliser	212 884,11	333 785,00				

Parc d'activités des Portes du MORVAN et d'AVALLON	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	3 719 706,10	5 139 065,50	6 052 149,30	4 940 081,87	9 771 855,40	10 079 147,37
Résultat n		1 419 359,40		- 1 112 067,43		307 291,97
Intégration Résultat n-1	439 065,50					- 439 065,50
Résultat définitif		980 293,90		- 1 112 067,43		- 131 773,53

ZAE	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	31 206,09	26 749,38	27 341,12	44 959,62	58 547,21	71 709,00
Résultat n	-	4 456,71		17 618,50		13 161,79
Intégration Résultat n-1		5 588,91	14 600,04			5 588,91
Résultat définitif		1 132,20		3 018,46		4 150,66

Maison de santé de VÉZELAY	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	817 558,73	931 066,00	46 184,84	42 851,98	863 743,57	973 917,98
Résultat n		113 507,27		- 3 332,86		110 174,41
Intégration Résultat n-1	144 530,41			30 229,39		- 114 301,02
Résultat définitif		- 31 023,14		26 896,53		- 4 126,61
Reste à réaliser						

Pharmacie de VÉZELAY	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	-	22 992,57	91 964,28	91 964,28	91 964,28	114 956,85
Résultat n		22 992,57		-		22 992,57
Intégration Résultat n-1	- 22 992,57					22 992,57
Résultat définitif		-		-		-
Reste à réaliser						

Budget principal et budgets annexes	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'année	6 352 505,87	8 653 121,65	11 224 976,59	10 304 308,45	17 577 482,46	18 957 430,10
Résultat n	-	2 300 615,78	-	920 668,14		1 379 947,64
Intégration Résultat n-1	987 442,30	432 427,87	14 600,04	145 948,38		- 423 666,09
Résultat définitif		1 272 777,25	-	- 789 319,80		483 457,45

4/ BUDGET PRINCIPAL 2016

Nous avons terminé l'année 2015 avec un **excédent cumulé de 292 832,64 €** qu'il convient de reporter en 2016.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2015	BP 2016	% BP 2016 / Reçu 2015
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	419 557	336 007	- 19,91 %
73	IMPOTS ET TAXES	3 647 089	1 834 824	- 49,69 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	787 929	375 832	- 52,30 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	229 202	204 666	- 10,71 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	47 324	60 127	27,05 %
013	ATTENUATION DE CHARGES	30 682	1 741	- 94,33 %
	RECETTES REELLES	5 161 783	2 831 453	- 45,50 %
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE	22 668	62 983	
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	0	292 833	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 184 451	3 169 013	- 38,87 %

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : -19,91 %

Par rapport au mandaté 2015, ce chapitre est en baisse en 2016 (- 137 336 €) suite à l'affectation au budget « déchets ménagers » des recettes issues de la vente de produits résiduels.

Chapitre 73 = impôts et taxes : - 49,69 %

En 2016, cela représente une diminution de 1 812 264 € par rapport à 2015 principalement due au transfert de la TEOM (2 145 330 €) sur le budget « déchets ménagers ». A noter également une baisse de la cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de 7 128 €.

En parallèle : une augmentation des recettes de fiscalité (+ 271 208 €), du FPIC (+ 40 404 €) et du produit de la taxe de séjour (+ 29 582 €)

Chapitre 74 = dotations et participations : -52,30 % (soit - 393 841 €).

Entre 2015 et 2016, la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est de 127 979 €, soit – 72,47 %.

Pour rappel, cela représente une perte cumulée de 239 960 euros depuis 2014. Le ratio par habitant est de 2,45 €.

Par ailleurs, la participation des autres organismes (éco-emballages) a été affectée au budget « déchets ménagers » pour 215 455 €.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : -10,71 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux locations et aux reversements des budgets annexes.

Chapitre 013 = atténuations de charges : -94,33 %

Ce chapitre enregistre notamment les aides de l'Etat pour le contrat CAE, les remboursements de l'assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité (très fluctuants d'année en année).

Par rapport à 2015, ce chapitre est en baisse en 2016 suite à l'affectation de recettes au budget « déchets ménagers ».

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2015	BP 2016	% BP 2016 / Mandaté 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 192 017	1 029 048	- 67,76 %
60	Achats non stockés et prestations de services	371 099	289 771	- 21,92 %
61	Services extérieurs	2 559 233	481 747	- 81,18 %
62	Autres services extérieurs	256 611	251 020	- 2,18 %
635, 637	Impôts et taxes et vers. assimilés	5 072	6 510	28,35 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	738 113	570 992	- 22,64 %
6216/6218	Personnel extérieur au service	750		-100 %
64	Charges de personnel	725 419	561 449	- 22,64 %
631, 633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	11 944	9 543	-20,10 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	730 869	1 149 655	57,30 %
66	CHARGES FINANCIERES	67 923	66 128	- 2,64 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	21 466	4 249	- 80,21 %
014	ATENUATION DE PRODUITS	9 050	9 050	
	DEPENSES REELLES	4 759 437	2 829 122	- 40,56 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	247 900	76 713	-69,05 %
022	DEPENSES IMPREVUES		150 000	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		113 178	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 007 337	3 169 013	-36,71 %

Chapitre 011 = charges à caractère général : - 67,76 %

- Chapitre 60 = - 21,92 % (soit 81 328 €)
Le programme des travaux délégués par les communes de la CCAVM n'est pas encore totalement finalisé (certaines communes n'ayant pas encore adressé les devis signés). Une décision modificative du budget sera réalisée ultérieurement.
- Chapitre 61 = - 81,18 %
Comme vu précédemment pour les recettes, la forte diminution pour ce chapitre en 2016 s'explique par l'affectation des dépenses de prestataires sur le budget « déchets ménagers » pour un montant de 2 145 063 €.
A noter également une augmentation de 82 890 € au titre de la voirie (la répartition fonctionnement/investissement est différente par rapport à 2015).
- Chapitre 62 = - 2,18 %
Ce chapitre a pourtant vu une forte augmentation (+ 34 023 €) des dépenses de transport, notamment pour la liaison VEZELAY-AVALLON du samedi matin.

Chapitre 012 = charges de personnel : - 22,64 %

Concernant les dépenses relatives au personnel intercommunal, les faits notables sont les suivants :

- ✚ la hausse de certaines cotisations : CNRACL (de 30.25% à 30.60%) et IRCANTEC (de 3.80% à 4.08%),
- ✚ l'augmentation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016,
- ✚ le recrutement des 4 agents du PETR de l'Avallonnais sur 3 mois (compensé par une baisse équivalente de la contribution de la CCAVM au PETR),
- ✚ l'animation du Service ADS en année pleine,
- ✚ la coordinatrice Enfance – Jeunesse à 100 % sur l'année,
- ✚ l'animatrice du RAM à 100 % au 1^{er} septembre 2016,
- ✚ le remplacement sur 6 mois de l'agent affecté au ménage,
- ✚ la cotisation pour le CNFPT qui passe de 1% à 0.90%,

✚ l'affectation de 9 agents au budget « déchets ménagers ».

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : + 57,30 %

L'augmentation des dépenses s'explique principalement par le versement des subventions versées aux budgets annexes (437 042 €).

Chapitre 66 = Charges financières : - 2,64 %

Ce chapitre enregistre les intérêts des emprunts.

Chapitre 67 = Charges exceptionnelles : - 80,21 %

L'INVESTISSEMENT

Les principaux investissements prévus sont :

- ✚ l'étude d'opportunité et de faisabilité de l'aérodrome d'AVALLON-VÉZELAY-MORVAN,
- ✚ la fin des travaux de la crèche de CUSSY-LES-FORGES,
- ✚ des travaux de voirie,
- ✚ les restes à charges pour la mise en accessibilité des bâtiments communautaires, le haut débit...

BUDGET ZAE 2016

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2015 avec **un excédent cumulé de 4 150,66 €** qu'il convient de reporter en 2016.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2015.

B/ Budget 2016

Le budget s'équilibre à la somme de 66 252,36 € dont :

- 34 908,06 € pour le fonctionnement,
- 31 344,30 € pour l'investissement.

Parmi les dépenses de fonctionnements :

Chapitre 011 (charges courantes) : 4 210,96 €.

Chapitre 66 : Les intérêts des emprunts sont prévus à hauteur de 485 €.

A noter qu'un virement de 5 551,80 € est prévu à la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital des emprunts à hauteur de 6 684 €.

Pour les recettes de fonctionnement, un versement de 7 229,30 € du budget principal est réalisé pour équilibrer la section.

BUDGET MAISON DE SANTÉ 2016

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2015 avec **un déficit cumulé de 4 126,61 €** qu'il convient de reporter en 2016.

Un emprunt de 500 000 € sur 20 ans a été contracté en 2015 pour équilibrer le plan de financement d'investissement.

B/ Budget 2016

Le budget s'équilibre à la somme de 205 384,75 € dont :

- 118 822,61 € pour le fonctionnement,
- 86 562,14 € pour l'investissement.

Parmi les dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 (charges courantes) : 32 290 € dont 5 500 € d'assurances dommages ouvrages et 4 256 € de redevance archéologique préventive pour des fouilles réalisées en 2011.

Chapitre 66 : Les intérêts des emprunts sont prévus à hauteur de 26 867 €.

A noter qu'un virement de 59 665,61 € est prévu à la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital des emprunts à hauteur de 55 539 €.

Pour les recettes de fonctionnement :

- 38 660 € de revenus des immeubles,
- 6 270 € de remboursement de charges,
- un versement de 73 892,61 € du budget principal est réalisé pour équilibrer la section.

BUDGET PARC D'ACTIVITÉS « PORTES DU MORVAN ET D'AVALLON » 2016

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2015 avec **un déficit cumulé de 131 773,53 €** qu'il convient de reporter en 2016.

B/ Budget 2016

Le budget s'équilibre à la somme de 12 996 164,53 € dont :

- 6 752 139,53 € pour le fonctionnement,
- 6 244 025,00 € pour l'investissement.

Parmi les dépenses de fonctionnements :

Chapitre 66 : Les intérêts des emprunts sont prévus à hauteur de 118 187 €.

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital des emprunts à hauteur de 1 724 318,90 €.

Pour les recettes de fonctionnement, sont prévues : 1 613 148 € de ventes de terrains (30 500 m² Portes d'AVALLON, 107 555 m² Portes du Morvan) et 459 487 € de solde de subvention.